

Infirmières à la demande

Autor(en): **Rageth, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **2 (1972)**

Heft 6

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Infirmières à la demande

Les habitués du Comptoir suisse et des quartiers ouest de Lausanne se sont peut-être une fois ou l'autre demandé ce que pouvaient bien faire en dehors de leur « terrain favori », la clinique, ces petites infirmières, toutes de bleu vêtues et coiffées d'un bérêt façon parachutiste. En effet, on peut les voir, tantôt agrippées au volant de leur voiture, tantôt fragilement juchées sur leur « Solex » ou encore dévalant les rues le sac à la main, comme si elles allaient faire les commissions.

C'est bien de commission qu'il s'agit, et on pourrait même parler de mission, puisque ce sont les infirmières appartenant au Service des soins à domicile.

A Lausanne, elles travaillent en collaboration avec une équipe d'infirmières de l'Hôpital cantonal ainsi qu'avec les sœurs visiteuses des paroisses catholiques et protestantes.

Rien de nouveau...

Mais qu'est-ce que c'est au juste que ces soins à domicile ? Mlle Gottardi, responsable de ce service pour « La Source », a bien voulu nous éclairer.

D'abord, ce n'est pas une invention nouvelle: ce n'est pas autre chose que ce que, à la campagne, on appelle la sœur ou l'infirmière visitante. C'est à elles qu'on recourt quand il y a une piqûre, un pansement quelconque ou un soin particulier (par exemple, un lavage de vessie ou le traitement d'un ulcère à une jambe) à faire.

Il va de soi que ces demoiselles n'interviennent que sur ordre du médecin. C'est donc le meilleur endroit où s'adresser si votre médecin vous prescrit un traitement quelconque, allant de la série de piqûres à la pose de ventouses.

Mais, en plus de ces soins techniques et souvent temporaires, le service des soins à domicile est chargé de l'hospitalisation à domicile. Cet aspect-là de son activité est déjà beaucoup moins courant et connu.

Les hôpitaux sont surchargés et cette surcharge fait fatalement et lourdement monter le prix de la journée d'hospitalisation, et par voie de conséquence les cotisations de l'assurance-maladie... et aussi les impôts. En effet, la journée d'hospitalisation revient à environ 150 à 170 francs, tout compris. Compte tenu du fait que les assurances prennent en charge environ 50 à 60 francs, je vous laisse deviner qui devra payer le reste!

L'hospitalisation à domicile est la mise en place de tout un service médico-social qui permet de renvoyer quelqu'un chez lui plus tôt et de le garder ainsi le moins longtemps possible à l'hôpital, ce qui a l'avantage précieux de laisser des lits disponibles pour d'autres personnes.



Toujours attentive aux problèmes d'autrui.

Cette formule n'a du reste pas que des avantages strictement financiers. Je crois, en effet, ne pas me tromper en disant que tout le monde préfère se faire soigner chez soi qu'à l'hôpital. On est dans son lit, au milieu de meubles et objets qui sont familiers, près de sa famille. Bref, pas de dépaysement, pas d'ennui: tout cela contribue à une guérison plus rapide.

Nos infirmières ne peuvent pas tout faire seules: c'est pourquoi on met en place une organisation. Prenons un exemple: Mme Pahud, 76 ans, a eu une « attaque » qui l'a laissée légèrement paralysée. Elle a séjourné quelque temps à l'hôpital, suffisamment pour qu'elle soit « retapée » sur le plan médical. Ensuite, elle est rentrée à la maison.

Hospitalisation à domicile

C'est à partir de ce moment-là que l'hospitalisation à domicile met en branle ses rouages: une infirmière viendra, une ou deux fois par jour, voir comment elle se porte, si le moral est bon, lui donnera un coup de main pour sa toilette et continuera le traitement prescrit. A côté de cela, comme M. Pahud est passablement désemparé, surtout qu'il n'est pas champion ni de la cuisine ni de la « poutze », on va pouvoir faire appel au service d'aides au foyer (les aides ménagères, si vous préférez) ainsi

qu'aux repas chauds à domicile. La rééducation des membres paralysés de Mme Pahud pourra se poursuivre soit par l'infirmière soit par un ergothérapeute.

Ainsi, grâce à ce système, la patiente pourra guérir tranquillement, sans avoir à se ronger les sangs en se demandant ce que son mari fera sans elle.

Cet exemple est assez éloquent pour convaincre des avantages de ce service, tant au point de vue de l'efficacité des soins que sur le plan de la sécurité, de la gentillesse des contacts, des amitiés mêmes qui se créent avec ce petit monde gravitant autour du malade.

Il y aurait encore des tas de choses à dire sur cette question, mais je pense que pour l'instant l'essentiel y est. Terminons peut-être par quelques renseignements pratiques: D'abord, il n'y a pas qu'à « La Source », ni même qu'à Lausanne qu'un tel service existe. Les départements cantonaux de la santé publique se préoccupent tous de cette question et y répondent de diverses manières. C'est pourquoi vous trouverez énumérées à la page 13 les adresses complètes et exactes des institutions qui sont à votre service sur le plan médico-social et cela pour toute la Suisse romande.

Donc, consultez bien ces adresses et n'ayez recours qu'à celles qui concernent la région ou la ville où vous habitez. Ainsi, si vous habitez Echallens, la Nouvelle-Censière ou Les Diablerets, il est inutile de prendre d'assaut la téléphoniste du Dispensaire de « La Source ».

Ce service ne s'adresse pas seulement aux personnes âgées.

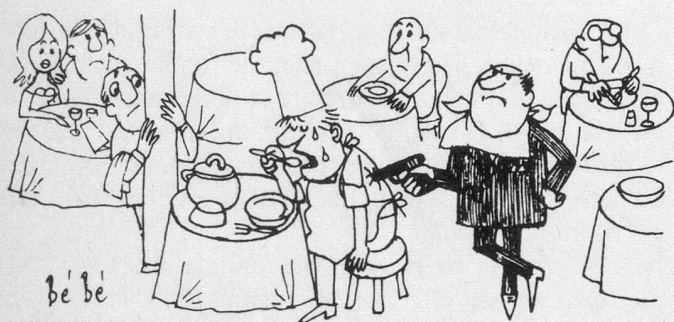


Une visite médicale, cela se prépare. (Photos A. Gavillet)

Les responsables aimeraient beaucoup en faire un service à l'usage de la population tout entière.

Le nombre de personnes chargées des soins à domicile est encore très réduit, ce qui explique que tout le monde ne puisse pas être immédiatement satisfait. Mais on nous promet que cela ne peut que s'améliorer.

Et maintenant, si l'on vous demande pourquoi les infirmières « rôdent » en ville et ce que c'est que l'hospitalisation à domicile, faites-nous plaisir: ne répondez plus que vous ne savez pas. Jean-Pierre Rageth



(Dessin de Balogh - Cosmopress)

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme
pour rester en pleine forme

fraîche **GELÉE ROYALE** extra pure

garanti **POLLEN** entomophile

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA

Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CEDISA

Ch. des Palettes 17
1212 GRAND-LANCY/GE
Téléphone 022 43 52 19

CEDISA

Av. de la Gare 20
1022 CHAVANNES-Renens
Téléphone 021 35 48 22

Ouverture

L'Institut Scholl pour les soins des pieds, 7, rue du Tunnel, a été transformé et se présente maintenant à l'intérieur comme à l'extérieur dans des conditions impeccables. Voici donc pour vous une raison de plus pour avoir recours à nos services.

Nos spécialistes qualifiés et expérimentés vous accueillent volontiers pour vous renseigner sur toutes questions touchant à l'hygiène et aux soins des pieds.



Institut pour les soins des pieds, Lausanne
Pédicure - Tous produits Scholl

LAUSANNE

7, rue du Tunnel
3, rue Marterey

Tél. 021/23 88 60
Tél. 021/22 03 30

GENÈVE

6 bis, Passage des Lions
12, rue des Eaux-Vives

Tél. 022/24 11 66
Tél. 022/35 22 88